PayByPhone, le stationnement à La Rochelle devient connecté

jeudi 22 octobre 2015, par lpe

Afin de faciliter le stationnement en voirie, la ville de La Rochelle met en place à partir du 26 octobre 2015 un système de paiement à distance moderne et pratique baptisé PayByPhone.
Ce service gratuit est accessible depuis un mobile, une tablette ou un ordinateur sur le site www.paybyphone.fr ou via le serveur vocal au 01 74 18 18 18 au coût d'un appel local. Un formulaire renseignant l'immatriculation du véhicule et les informations de paiement sécurisé par carte bancaire doit être renseigné avant la première utilisation.
Une fois inscrit, l'utilisateur peut régler son stationnement en indiquant le tarif de la zone dans laquelle il se trouve. Il peut ensuite à tout moment en prolonger la durée ou la suspendre en cas de départ. Un service d'envoi de SMS 5 minutes avant la fin du délai de stationnement est en outre proposé au tarif de 0,15 €. Les reçus de stationnement sont disponibles sur le site internet.
Les agents municipaux effectueront leur contrôle en vérifiant la situation du véhicule par le numéro de le plaque d'immatriculation grâce à un terminal connecté.